

Recherches sociographiques



Jean-Charles FALARDEAU, *Notre société et son roman*

Gilles Marcotte

Volume 8, Number 2, 1967

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/055358ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/055358ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (print)

1705-6225 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Marcotte, G. (1967). Review of [Jean-Charles FALARDEAU, *Notre société et son roman*]. *Recherches sociographiques*, 8(2), 227–230.

<https://doi.org/10.7202/055358ar>

COMPTES RENDUS

Jean-Charles FALARDEAU, *Notre société et son roman*, Montréal, Éditions HMH, 1967, 234 p. (Collection *Sciences de l'homme et humanisme*, 1.)

Le titre du livre de Jean-Charles Falardeau pourrait être appliqué à un assez grand nombre d'études critiques sur le roman canadien-français, parues au cours des quinze dernières années. Car la critique d'ici, dans la mesure où elle tente de cerner le domaine littéraire qui est proposé à son étude, de déceler des liens entre les œuvres, de faire des bilans, peut difficilement se retenir de déboucher sur des images globales qui relèvent, en définitive, de la sociologie. On sait du reste que si la littérature canadienne-française peut être considérée comme un domaine particulier, c'est par référence à la société qui la voit naître, et non par des façons de faire, des manières de concevoir l'œuvre, qui seraient premièrement d'ordre littéraire. À cet égard, le roman canadien-français ne saurait être comparé au roman américain. Celui-ci a conquis, dans l'ordre de la fabrication, une originalité qui le distingue résolument du roman anglais, et lui a même permis d'influencer son cousin. Alors que le roman canadien-français, au niveau des techniques du récit et de la mythologie générale qu'elles supposent, ne fait qu'adapter à l'expression particulière d'une société les moyens littéraires qui se sont imposés en France.

Si donc, la critique littéraire canadienne-française aboutit souvent à une forme plus ou moins consciente de sociologie — citons, entre autres, les études de Le Moynes, Jeanne Lapointe, Van Schendel et de Grandpré — Jean-Charles Falardeau est, dans notre milieu, le seul à avoir appliqué de façon méthodique des schèmes sociologiques à cette littérature. La sociologie n'étant mon affaire qu'en tant qu'elle est celle de tout le monde, je saurais en décrire et apprécier avec précision les schèmes qu'utilise Falardeau. Mais il m'est facile de constater que, dans des sujets abondamment rebattus, il apporte des précisions, il introduit des essais de classification d'un type nouveau. Son étude sur « Les milieux sociaux dans le roman canadien-français contemporain », par exemple, opère un découpage et une synthèse de thèmes sociaux qui rendent évidentes certaines tendances de l'imaginaire canadien-français. De même, dans son étude des univers romanesques de Robert Charbonneau et de Roger Lemelin, Falardeau met en rapport, et de la façon la plus explicite, les faits sociaux tels que les révèle l'analyse non-littéraire, et les faits d'imagination de l'œuvre romanesque. C'est dire qu'avec Falardeau, la critique enfin peut se permettre d'avouer sans ambages le point de vue sociologique.

Se situe-t-elle, pour autant, à l'extérieur de la littérature? Nous touchons ici un problème très actuel, *dans le vent*, et qui ressurgit chaque fois qu'on prétend utiliser en critique littéraire des modèles autres que ceux de l'explication de texte la plus traditionnelle. Le sociologue, le psychanalyste, le philosophe, ont-ils droit de regard sur la littérature? et quand ils étudient les œuvres selon leur propre discipline, est-ce bien la littérature qu'ils atteignent, ou seulement l'une de ses écorces, le littéraire échappant totalement à leurs prises? À vrai dire, c'est depuis le XIX^e siècle, c'est-à-dire depuis l'avènement de la critique

littéraire moderne, qu'on fait en critique de la psychologie, de la sociologie et de la philosophie. Les inquiétudes suscitées par l'utilisation de ces disciplines ne sont apparues qu'à la suite de la revendication par la littérature — création et critique mêlées — d'un domaine exclusif, irréductible à tout autre, « poésie pure » et « roman romanesque ». Il faut voir les ruses de Sioux qu'emploient un Lucien Goldmann ou un Charles Mauron pour démontrer qu'ils s'occupent vraiment de littérature, et non seulement de ses à-côtés !... Cette inquiétude est salubre en ce qu'elle naît de la nécessité généralement reconnue de ne pas réduire le littéraire au conceptuel ; mais poussée à l'absolu, elle tend à priver la littérature d'un de ses caractères essentiels précisément, qui est d'être un *lieu commun*. Fernand Dumont a démontré¹ que les malentendus soulevés par les rapports entre la sociologie et la littérature venaient d'une conception étroite, rationalisante, de la sociologie ; on pourrait ajouter qu'elles viennent aussi d'une réduction abusive de la littérature à elle-même, aux seuls éléments qui la constituent (paraît-il) en tant que littérature. Et théoriciens de chicaner à l'infini...

Jean-Charles Falardeau ne s'attarde pas à ces considérations, et je lui en donne aisément raison, car c'est un nid de guêpes dont on ne s'extrait pas sans dommage. Moins théoricien que praticien, il s'intéresse aux signes littéraires sans s'interroger longuement sur leur mode de signification.² Sans le moindre malaise, il fait coexister en lui-même et dans l'ordre de la connaissance, sociologie et littérature. « Un sociologue, écrit-il dans son *Avant-propos*, n'a pas à justifier sa curiosité pour la poésie ou le roman. De toutes les formes de création esthétique, la littérature est, après la musique, celle qui sollicite le plus immédiatement les discours inachevés de notre vie intérieure. La sociologie, de son côté, pose des questions qui entraînent à explorer et les mondes rêvés et le monde humain réel que ceux-ci auréolent et soutiennent. Au Canada français, en particulier, société où la communication par le langage est si raréfiée et si conventionnelle, le sociologue est inévitablement attiré, tôt ou tard, par les œuvres écrites qui ont été les soupapes de sûreté au silence ou à l'incertitude » (p. 7). Coexistence, disais-je, de la sociologie et de la littérature ; la première ayant ici un droit d'aïnesse dont elle n'abuse pas. Les analyses, même les plus sèchement sociologiques de Falardeau, s'enracinent dans une communion sensible avec les œuvres, une authentique passion pour le langage littéraire.

Cette communion est moins sensible, et pour cause, dans les études qu'il consacre à quelques œuvres du XIX^e siècle (Chauveau, Gérin-Lajoie, Bouchette) : « Idéologies et thèmes sociaux dans trois romans canadiens du XIX^e siècle » et « Le désir du départ dans quelques anciens romans canadiens ». Ce ne sont pas là des romans au sens fort, mais des documents que le sociologue considère à juste titre comme de simples reflets d'une société. Encore faut-il savoir les interpréter, et ne pas négliger la part essentielle de rêverie qu'ils contiennent. Des thèmes y apparaissent, qui auront une longue fortune en littérature canadienne-française, et jusqu'aux romans de Charbonneau et Lemelin (Falardeau ne fait pas ce rapprochement, mais il s'impose de lui-même à la lecture de son ouvrage) : idéal d'une carrière économique et sociale — on rêve de ce qu'on n'a pas ; éminence des professions libérales, en particulier de celle du droit ; nécessité d'une réforme de l'enseignement ; forte présence du cadre paroissial (voir *Au pied de la pente douce*) ; amitié du prêtre et du héros (voir *Pierre le Magnifique* et les romans de Charbonneau) et, plus outre, sanction nécessaire de l'« idéologie par la bouche des prêtres » ; rêve d'une « petite république » et « mission » du chef. Falardeau ne tente pas de lier ces thèmes en un tableau ordonné qui

¹ Fernand DUMONT, « La sociologie comme critique de la littérature », dans Fernand DUMONT et Jean-Charles FALARDEAU, éd., *Littérature et société canadiennes-françaises*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1964, 225-240.

² On trouvera cependant dans « Écrivains et écrivants » quelques réflexions sur ce sujet. Elles suffisent à montrer que Falardeau est parfaitement averti des problèmes qui s'y posent.

en étagerait les significations, et je le regrette bien un peu. Mais c'est sans doute qu'à son gré les analyses ne sont pas assez abondantes pour ouvrir les grandes perspectives dont le lecteur s'était pris à rêver. Il ne s'agit ici que de s'acheminer, à pas comptés, et sans extrapolation hâtive, « vers une psycho-sociologie du passé de notre société saisie au niveau de ses états mentaux, de ses rêveries et de ses idéologies, par l'intermédiaire de ceux qui ont le plus rêvé à partir d'elle ou à cause d'elle — les romanciers » (p. 45).

L'étude de deux œuvres romanesques contemporaines, celles de Roger Lemelin et de Robert Charbonneau, permettra à Falardeau de faire un usage plus généreux de ses procédés d'analyse, et d'arriver à des conclusions plus vastes. Ces œuvres, on le voit aussitôt, correspondent plus fidèlement à la définition du roman que donnait l'auteur dans la citation précédente, et qu'il reprendra sous diverses formes tout au long de son ouvrage. « Le roman, dira-t-il plus loin, c'est la société rêvée, transposée, recomposée, transfigurée, refigurée, transcendée » (p. 76). C'est bien cela que nous proposent Lemelin et Charbonneau — alors que Chauveau, Gérin-Lajoie et Bouchette réussissaient à peine à décoller de la réalité immédiate. À chacune de ces œuvres, Falardeau applique le même schéma d'analyse : une première lecture, qui parcourt la surface du roman ; puis une analyse de structure qui se découpe en trois parties : l'espace et le temps ; positions, attitudes et relations des personnages ; configurations thématiques et symboliques. Je ne veux pas revenir sur ces analyses patientes et rigoureuses, qui visent à ne rien laisser échapper de ce que disent les œuvres au sociologue. Arrivons aux conclusions. Elles sont particulièrement intéressantes en ce qu'elles viennent de deux mondes romanesques très différents l'un de l'autre par le style, le ton, les milieux sociaux. « Ils sont distincts, écrit Falardeau, comme l'état de sommeil l'est de l'état de veille. L'univers de Charbonneau existe à l'ère du songe ; celui de Lemelin, à l'ère de l'action » (p. 221). Mais au delà (ou en deçà) de cette distinction, ils se rencontrent dans une longue série de thèmes communs : « malédiction initiale » de l'enfance, « crainte ou (la) fuite devant la femme », absence, éloignement ou faiblesse du père, conscription de la vie par la femme et le prêtre, valorisation de l'amitié entre adolescents. Citons le vigoureux résumé de Falardeau : « Tant chez Charbonneau que chez Lemelin, l'homme-adolescent demeure prisonnier du couple mère-prêtre. Rien d'étonnant que la seule relation qui soit valorisée dans l'un et l'autre univers soit celle de l'amitié entre adolescents : elle seule permet à deux jeunes êtres, soit de partager un rêve identique loin de la maison, soit de se heurter, en tant que rivaux, dans la poursuite d'une identique contestation de la maison » (p. 225).

Ces thèmes, dont encore une fois on pouvait trouver des préfigurations dans les romans de Chauveau, Gérin-Lajoie et Bouchette, Falardeau n'en est pas l'unique découvreur, car ils sont assez répandus dans les travaux critiques sur la littérature canadienne-française ; mais il est nouveau, et réconfortant, de les voir surgir d'une analyse aussi méthodique, exhaustive. Falardeau les reprend, et en élargit la portée, dans le dernier chapitre de son ouvrage, qu'il intitule « La littérature et le dépassement de la société ». Dépassement, en quel sens ? Ce n'est pas très clair, et c'est à mes risques et périls que je dis que, pour Falardeau, la littérature conduit au dépassement d'un état de société en se faisant le révélateur de cet état. Mais l'essentiel, dans ce chapitre, est la mythologie collective qu'ébauche Falardeau à partir des œuvres de Charbonneau, de Lemelin et de quelques autres romanciers. Le foyer central de cette mythologie, indiqué par « l'ensemble des significations (que le prêtre) revêt aux yeux des autres personnages » (p. 227), serait une puissance sacrée qui inspire l'effroi et doit être conjurée, et que Falardeau appelle le « numineux ». Cette puissance déporterait le désir vers un au-delà mythique, et viderait le monde de toute substance, de toute valeur, de sa « mondanité » même pour reprendre un mot de Roland Barthes. Il y a là un motif de réflexion extrêmement riche, et qui tire sa force non pas du développement assez cursif que lui donne Falardeau, mais de l'exacte analyse qui le fait apparaître.

On voit assez, par ces quelques notes, que dans *Notre société et son roman*, c'est le critique-sociologue qui mène le jeu, et qu'il ne donne pas licence au penseur de s'aventurer

très loin au delà du champ de la description raisonnée. Quelques textes de la première partie, « Recherche d'une voix », « Les deux littératures canadiennes », « Écrivains et écrivains », ont une portée plus générale, mais manifestent une égale prudence — dont on doit dire qu'elle est une qualité assez rare dans les écrits sur la littérature canadienne-française. J'attache une particulière importance à la brève étude de Falardeau sur « La génération de *La Relève* », car il y aborde un domaine à peu près inexploré, celui de notre histoire intellectuelle. Elle ne me satisfait pas entièrement. À mon gré *La Relève* a opéré dans la vie des idées une révolution plus radicale que l'auteur ne le laisse entendre ; il n'est pas sans intérêt de constater, par exemple, que le vocabulaire de la critique, de la littérature, y est entièrement renouvelé. Mais Jean-Charles Falardeau, par cette étude, ouvre une avenue que les chercheurs — et lui-même, pourquoi pas ? — devront explorer, si l'on veut savoir d'où nous venons, ce qui nous est arrivé. Tel est d'ailleurs l'un des principaux mérites de son ouvrage : il contient de nombreuses suggestions, implicites ou explicites, de recherche.

Gilles MARCOTTE

*Département d'études françaises,
Université de Montréal.*

Léon DION, *Le Bill 60 et la société québécoise*, Montréal, Éditions HMH, 1967, 197 p. (Collection *Aujourd'hui*.)

L'éducation, le bien-être et les loisirs ont été, depuis longtemps, la chasse gardée d'un certain cléricisme canadien-français. Désireuse d'exclure l'action de l'État dans ces domaines, l'Église du Québec a souvent accepté des compromis douteux avec d'autres adversaires de l'État, en particulier avec le libéralisme économique. Tout effort pour donner à l'État plus de responsabilités dans ces domaines rencontre donc une opposition presque farouche, non pas peut-être de l'Église officielle, mais, tout au moins, de l'Église quotidienne.

Un exemple privilégié de cette résistance fut le débat autour du Bill 60 qui voulait créer un ministère de l'Éducation en supprimant le Département de l'instruction publique.

De ce débat, Léon Dion nous donne une analyse minutieuse dans son livre sur *Le Bill 60 et la société québécoise*. L'intention de l'auteur est d'étudier ce phénomène dans la tradition des analyses de prises de décisions. Pour autant, il est très conscient des limites de sa recherche, et surtout de l'impossibilité de généraliser à partir de ce cas. D'autres cas auraient donné d'autres sons de cloche ; ils auraient alors permis une autre perception de la société. Par ailleurs, une accumulation d'analyses détaillées de cas permettra une connaissance de la société à condition que ces cas soient classifiés selon une typologie.

L'auteur considère comme très révélateur de la société québécoise et de ses idéologies le fait que, parmi tous les sujets possibles de discussion autour du Bill 60, le public ait choisi comme thème de l'enjeu le rôle de l'État dans l'éducation chrétienne. Instigateur du débat, le gouvernement l'a vu s'orienter dans une direction qui l'a pris par surprise. Le public, ou un certain public que l'auteur n'identifie pas assez, a pris l'initiative du combat, alors qu'un autre public, celui des affaires, est resté en marge.

En analysant les idéologies en présence, l'auteur constate que « les nombreux adversaires du Bill qui se sont opposés à l'accroissement du rôle de l'État en éducation se bornèrent à reprendre les arguments classiques du vieux libéralisme conservateur ». Par ailleurs, très peu de participants au débat ont soutenu le rôle de l'État.

Au sujet des garanties pour une éducation chrétienne, le débat a été plus serré et les thèmes plus nombreux : confessionnalité, respect des traditions, relations Église-État, liberté de conscience, droit des groupements minoritaires, droit des parents, furent autant